



Patrimoine Naturel  
CENTRE DE DONNEES ET D'EXPERTISE POUR LA NATURE  
OFB – CNRS - MNHN  
36 rue Geoffroy Saint-Hilaire  
Maison Buffon - CP 41  
75231 PARIS Cedex 05

<http://patrinat.mnhn.fr/>  
<http://inpn.mnhn.fr>

Le MNHN recrute :  
un(e) chargé (e) de mission  
« Appui au responsable thématique et surveillance espèces non indigènes »

## PRÉAMBULE

L'unité Patrimoine Naturel (PatriNat) est une Unité Mixte de Service co-habituée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Au sein du MNHN qui est la tutelle de gestion, PatriNat est rattachée à la Direction Générale Déléguée Recherche, Expertise, Valorisation et Enseignement du Muséum (DGD REVE), et a pour objectif de fournir, en lien fort avec les activités de recherche, une expertise scientifique sur la biodiversité et géodiversité de France métropolitaine et ultra-marine, sur les thématiques terrestres et marines, pour l'environnement passé et actuel. Cette expertise et l'ingénierie associée porte sur la connaissance du patrimoine naturel, dont les systèmes d'informations, et à l'application de ces connaissances pour l'appui aux politiques et programmes de conservation de la biodiversité.

## CONTEXTE

Adoptée en juin 2008, la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) engage les États membres de l'Union Européenne dans une approche de gestion durable des milieux marins, et des activités humaines les impactant, fondée sur la notion d'écosystème. L'objectif de cette directive est pour la France d'atteindre d'ici 2020 le bon état écologique (BEE) des milieux marins, pour les eaux métropolitaines sous sa juridiction. La réalisation de cet objectif ambitieux passe par l'élaboration et la mise en œuvre de Plans d'Action pour le Milieu Marin (PAMM) destinés à assurer la conservation ou la restauration des écosystèmes marins, à l'échelle de chaque sous-région marine (Manche-Mer du Nord, Mers Celtiques, Golfe de Gascogne, Méditerranée occidentale). Sa mise en œuvre repose notamment sur les Programmes de Surveillance (PdS). Les PdS doivent permettre de collecter les données nécessaires aux calculs des indicateurs utilisés pour l'Évaluation (tous les 6 ans) de l'état écologique des différentes composantes de biodiversité marine (Oiseaux, Mammifères marins, Poissons et Céphalopodes, etc.) et des effets néfastes des pressions anthropiques (Espèces non indigènes, espèces commerciales, eutrophisation, etc.). Pour chaque thématique/composante, les travaux de mise en œuvre reposent sur deux mandats, celui de responsable thématique et celui de responsable de programme de surveillance, dont les principales missions se définissent ainsi :

- **le Responsable Thématique (RT)**, en binôme avec le responsable de programme de surveillance (RS), est le point focal au quotidien de l'appui scientifique et technique aux politiques publiques sur la thématique dont il a la responsabilité. Il est notamment chargé de

- la définition des indicateurs et de la production de l'évaluation tous les 6 ans pour la thématique dont il a la responsabilité
- **le responsable de programme de surveillance (RS)**, en binôme avec le RT, est le point focal de l'appui scientifique et technique aux politiques publiques, chargé de coordonner la révision et la mise en œuvre opérationnelle du Programme de surveillance DCSMM (PdS) dont il a la responsabilité

L'équipe milieux marins de PatriNat est mandatée par le Ministère de la Transition Ecologique (MTE) pour la mise en œuvre du descripteur 2 « espèces non indigènes » de la DCSMM. PatriNat assure les mandats de responsable thématique et responsable de surveillance portés par Cécile Massé.

## DESCRIPTION DES MISSIONS

La/le titulaire du poste sera affecté(e) au sein de l'équipe « Milieux Marins » de PatriNat, sous la responsabilité de la cheffe d'équipe et l'encadrement fonctionnel de la responsable thématique et surveillance ENI aura pour missions principales :

- Dans le cadre de l'évaluation de l'état écologique :
  - Finalisation de la fiche indicateur BEE NIS3 (NIS3 = nombre de nouvelles espèces non indigènes)
  - Calcul et éventuellement réajustement des indicateurs récemment développés
  - Synthèse bibliographique sur les ENI en France métropolitaine entre 2018 et 2020 pour
  - Calcul de l'indicateur objectif environnemental scientifique D02-OE04-ind2 : nombre de nouvelles ENI signalées dans les zones de cultures marines.
- Dans le cadre du programme de surveillance :
  - Organisation et participation à des missions de surveillance et de développement de protocoles en France métropolitaine
  - Bancarisation des données 2021 et des premières données 2022 disponibles
  - Traitement des échantillons de macrofaune de la surveillance des ENI dans le bassin d'Arcachon et bancarisation des données
  - Organisation d'ateliers de rencontre des experts par façade afin de proposer un premier draft de stratégie nationale de surveillance des ENI
  - Rédaction des rapports de campagne 2022
  - Rédaction de fiches descriptives d'espèces non indigènes pour diffusion sur le site de l'INPN et dans la base d'information du Centre de Ressources Espèces Exotiques Envahissantes.

**Partenaires internes :** équipe Milieux Marins, notamment l'expert international, équipe Espèces, équipe Données, service ECUMM de l'OFB

**Partenaires externes :** UMR EPOC, experts scientifiques

## CONDITIONS ADMINISTRATIVES REQUISES

Être titulaire au minimum d'un diplôme de Master II en écologie marine avec expérience ou d'un doctorat.

## QUALIFICATIONS REQUISES

- Connaissances approfondies en écologie marine
- Fortes compétences en analyses de données
- Bonne connaissance des politiques publiques de gestion du milieu marin, notamment DCSMM
- Connaissance des espèces non indigènes marines
- Connaissance des problématiques de gestion des espèces envahissantes

## MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Type de contrat : Contrat à durée déterminée

Durée : 12 mois à temps complet

Rémunération : en fonction du profil du candidat et des grilles de rémunération en vigueur du MNHN

Date de prise de fonction : le 01/04/2022

Lieu : Station marine d'Arcachon

## PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature est à déposer sur la plateforme du MNHN via le lien : <https://recrutement.mnhn.fr/offre-emploi-56.html-o=6> avant le 28/01/2022 (23h59).

Ce dossier comprendra :

- une lettre de motivation ;
- un *curriculum vitae* ; (les détails de vos compétences et expériences plongées seront à décrire dans le tableur Excel)
- une éventuelle note de synthèse de tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury ;

Pour plus de renseignements en amont de la candidature, vous pouvez écrire un mail à l'adresse suivante [cecile.masse \[at\] mnhn.fr](mailto:cecile.masse@mnhn.fr), avec en objet l'intitulé suivant : « Candidature CM APPUI ENI »